



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue **le mardi 14 avril 2020 à 19h00** par visioconférence, étaient présents :

Martin Bordeleau, *maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Elaine Roy, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Vincent Côté, secrétaire de la séance est aussi présent.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire de séance
4. Adoption des procès-verbaux
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondances significatives
7. Formation « Aménager pour les piétons et cyclistes – Introduction »
8. Contribution financière – Défi Ski 2020
9. Contribution financière – Gala du Préfet 2020
10. Autorisation – Ressources humaines

FINANCES

11. Approbation des comptes à payer
12. Acceptation des chèques émis

PÉRIODE DE QUESTIONS

13. Période de questions
14. Pause

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. Embauche nouveau pompier
16. Schéma de couverture de risques Incendie – Adoption du rapport annuel 2019

TRANSPORT

17. Décision concernant l'appel d'offres – Service de balai de rue
18. Acquisition de jantes – Niveleuse
19. Réparation Chargeur Komatsu 500
20. Embauche – Chargé de projet
21. Autorisation d'achat – Vêtements employés de voirie
22. Autorisation d'achat – Balai de rechange
23. Autorisation d'achat – Encan futur



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



URBANISME & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

24. Appel d'offres sur invitation – Caractérisation de la sablière municipale à des fins d'évaluation et de gestion des ressources disponibles

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

25. Vérification des débitmètres 2020-2021 et 2022 – Offre de service
26. Acquisition – Sonde de niveau
27. Suivi d'exploitation des puits – Offre de service
28. Mise à niveau des pompes doseuses de chlore – Aqueduc
29. Adjudication du contrat pour la mise à niveau du Barrage X0004347 – Lac Côme

LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE

30. Chevaliers de Colomb de Saint-Côme – Levée de fonds

DIVERS

31. Affaires nouvelles
32. Période de questions
33. Levée de la séance

ADMINISTRATION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 108-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT l'absence de Mme Josée Gauthier, Directrice générale et secrétaire-trésorière lors de la séance ordinaire du 14 avril 2020;

CONSIDÉRANT que M. Vincent Côté occupe un emploi-cadre au sein de la Municipalité de Saint-Côme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 109-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU' en l'absence de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Vincent Côté agit à titre de secrétaire de la séance.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 110-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que présentés, à savoir :

- Séance extraordinaire du 3 mars 2020
- Séance ordinaire du 9 mars 2020
- Séance extraordinaire du 24 mars 2020

Adopté

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Mesures préventives prises entourant la COVID-19

6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

7. FORMATION « AMÉNAGER POUR LES PIÉTONS ET CYCLISTES - INTRODUCTION »

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de procéder à l'aménagement de la rue Principale;

CONSIDÉRANT la demande du conseiller M. Guy Laverdière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 111-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise monsieur Guy Laverdière, conseiller municipal à s'inscrire à une formation dispensée par la Fédération Québécoise des municipalités et ayant pour sujet « *Aménager pour les piétons et cyclistes - introduction* ».

QUE la Municipalité de Saint-Côme défraie le coût de l'inscription du cours au montant de 60 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

8. CONTRIBUTION FINANCIÈRE – DÉFI SKI 2020

CONSIDÉRANT l'annulation du Défi Ski 2020 en raison de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme avait réservé pour la participation d'une équipe au montant de 500 \$;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme était partenaire argent de l'évènement pour un montant de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que les profits de l'évènement devaient être versés à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 112-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme transforme en contribution financière le montant de 1 500 \$ versé pour l'évènement à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière.

Adopté

9. CONTRIBUTION FINANCIÈRE – GALA DU PRÉFET 2020

CONSIDÉRANT l'annulation du Gala du Préfet 2020, en raison de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme avait réservé une table pour 8 personnes au coût de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT que les profits de l'évènement devaient être versés à Centraide Lanaudière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 113-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme transforme en contribution financière, pour Centraide Lanaudière, le montant de 1 000 \$ versé pour l'évènement.

Adopté

10. AUTORISATION – RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT que certains dossiers en cours demandent l'aide d'une firme externe;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 114-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution.



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise M. le Maire, Martin Bordeleau ou Mme Manon Pagette, mairesse suppléante à consulter la firme Alliance ressources humaines et le cabinet Bélanger Sauvé ainsi qu'à engager des sommes relativement à certains dossiers de relations de travail et ressources humaines.

Adopté

FINANCES

11. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et à payer au montant de 194 931,13 \$ en date du 8 avril 2020.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 115-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : **18925 à 18947.**

Fichier électronique (dépôt direct) : **1902 à 1940.**

totalisant un montant de **194 931,13 \$**

QUE la liste des comptes à payer et déboursés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

12. ACCEPTATION DES CHÈQUES ÉMIS

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil une liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mars et totalisant un montant de 428 652,84 \$.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 116-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mars 2020 :

Étant les chèques numéros : **18905 à 18924**

Fichier électronique (dépôt direct) : **1889 à 1901**

Fichier électronique (prélèvement direct) : **367 à 409**

totalisant un montant de **428 652,84 \$.**

Sommaire de paie :

11 mars 2020 – 23 015,59 \$

18 mars 2020 – 16 971,57 \$



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



25 mars 2020 – 26 644,48 \$
25 mars 2020 – 13 566,10 \$ - rétro de la convention
1^{er} avril 2020 – 16 910,28 \$
8 avril 2020 – 21 361,29 \$

QUE la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes à communiquer avec lui à l'Hôtel de ville.

14. PAUSE

Compte tenu des circonstances particulières liées à cette séance ordinaire, la pause a été annulée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. **EMBAUCHE NOUVEAU POMPIER**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit assurer la sécurité de ses citoyens en tout temps;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est toujours en besoin de pompier;

CONSIDÉRANT que les qualifications sont toutes rencontrées;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 117-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme embauche comme pompier Mme Annick Morin aux conditions en vigueur.

Adopté

16. **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques de la MRC de Matawinie est entré en vigueur en mai 2011;

CONSIDÉRANT que la MRC doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel couvrant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019 a été achevé par le coordonnateur de la MRC de Matawinie; selon les informations fournies par les directeurs incendie de la Municipalité de Saint-Côme;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 118-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

QUE la Municipalité de Saint-Côme adopte le rapport d'activités annuel de l'année 2019 en lien avec le Schéma de couverture de risques incendie et autorise la MRC de Matawinie à le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

QUE le maire Monsieur Martin Bordeleau et Madame Isabelle Venne, adjointe administrative, soient autorisés à signer les documents afférents au dossier.

Adopté

TRANSPORT

17. DÉCISION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES – SERVICE DE BALAI DE RUE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 938.0.1 du Code municipal du Québec relativement aux règles applicables à l'octroi de contrat et conformément à la résolution 022-2020-01, adoptée le 13 janvier 2020, la Municipalité de Saint-Côme, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a procédé à un appel d'offres pour un service de balai de rue;

CONSIDÉRANT que la politique de gestion contractuelle en vigueur;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a procédé, le mercredi 18 mars 2020 à 11 h 01, à l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues à savoir, les entreprises Myrroy Inc. et Entretien J.R. Villeneuve Inc.;

CONSIDÉRANT que les montants étaient au-dessus des attentes et du budget prévu;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 119-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme ne retient aucune des soumissions reçues de l'appel d'offre numéro 2020-302.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



18. ACQUISITION DE JANTES – NIVELEUSE

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a procédé à l'acquisition de pneus d'hiver en novembre 2019 pour la niveleuse;
- CONSIDÉRANT** le coût de ces pneus;
- CONSIDÉRANT** la possibilité d'utiliser les anciens pneus pour la saison estivale, à moindre coût;
- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'acquérir des jantes à cet effet;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 120-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

- QUE** le préambule fait partie de la présente résolution.
- QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise l'acquisition de jantes de pneus pour la niveleuse pour un montant de 7 080 \$ plus les taxes applicables.
- QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement dès la réception de ceux-ci.

Adopté

19. RÉPARATION CHARGEUR KOMATSU 500

- CONSIDÉRANT** les besoins de cette machinerie dans la sablière;
- CONSIDÉRANT** que des réparations majeures étaient nécessaires;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 121-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

- QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- QUE** la Municipalité de Saint-Côme procède à la réparation et au paiement des travaux, pour un montant de 13 651 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

20. EMBAUCHE CHARGÉ DE PROJET

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit planifier les travaux pour l'été 2020;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité a besoin d'une personne pour la gestion de la sablière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Résolution numéro 122-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité soit autorisée à signer une lettre d'entente avec le syndicat pour un projet pilote sur une période de 6 mois pour un chargé de projet.

QUE la Municipalité de Saint-Côme embauche comme chargé de projet Monsieur Paul-André Morin aux conditions négociées avec le syndicat par le biais de la lettre d'entente à compter du lundi 20 avril 2020.

Adopté

21. AUTORISATION D'ACHAT – VÊTEMENTS EMPLOYÉS DE VOIRIE

CONSIDÉRANT le besoin des employés de voirie d'avoir des vêtements adaptés à leur contexte de travail;

CONSIDÉRANT les clauses ajoutées à la convention collective en vigueur relativement à l'ajout de vêtements obligatoires pour les employés de voirie;

CONSIDÉRANT la soumission 1398 de Chaussures Husky Ltée à cet effet;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 123-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'achat de vêtements pour les employés de voirie tel que stipulé dans la convention collective en vigueur, et décrit à la soumission déposée par Chaussures Husky Ltée en date du 18 janvier 2020, au montant de 4 109,00 \$, plus les taxes applicables.

Adopté

22. AUTORISATION D'ACHAT – BALAI DE RECHANGE

CONSIDÉRANT les besoins actuels au niveau du département de la voirie;

CONSIDÉRANT la réception du devis no 1486 de la compagnie Gespro Equipement Demolition Inc.;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 124-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'acquisition d'un balai de rechange mixte et d'un balai latéral en acier, tel que décrit au devis numéro 14 déposé par Gespro Equipement Demolition Inc. en date du 9 avril 2020, au montant de 1 696,00 \$, plus les taxes applicables.

Adopté

23. AUTORISATION D'ACHAT – ENCAN FUTUR

CONSIDÉRANT les besoins actuels liés à nos équipements de voirie;

CONSIDÉRANT le fait que participer à un encan représente un bénéfice pour la Municipalité relativement aux sommes épargnées;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 125-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise M. Stéphane Morin à dépenser un maximum de 5 000 \$ avant taxes lorsqu'un encan aura lieu pour faire l'acquisition de fourches et d'un godet à fossés compatibles avec notre rétrocaveuse.

Adopté

URBANISME & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

24. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CARACTÉRISATION DE LA SABLIERE MUNICIPALE À DES FINS D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RESSOURCES DISPONIBLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite assurer une saine gestion de ses ressources en sable et gravier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite exploiter sa sablière dans le respect des normes établies par les Ministères, de l'environnement, et des citoyens ayant une résidence aux abords de l'immeuble en question;

CONSIDÉRANT qu'une telle saine gestion implique de bien caractériser les limites des aires d'exploitation de la sablière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 126-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'émission d'un appel d'offres sur invitation pour obtenir des soumissions concernant la caractérisation des limites de la sablière municipale.

QUE la Municipalité invite les firmes *Dazé Neveu Arpenteurs-Géomètres*, *Beausoleil Melançon Brousseau inc.* ainsi que *Grégoire-Vincent, Étude de Bouchard & Perrault* à déposer une soumission à cet effet.



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Adopté

Michel Venne ajoute qu'il serait plus sage d'inviter également l'arpenteur ayant déjà travaillé sur l'immeuble représentant la sablière municipale, au cas où cela permettrait de réaliser une économie substantielle. ***L'arpenteur ayant réalisé le plan cadastre de la sablière est Paul Melançon, déjà inclut dans la liste d'invitation.

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

25. VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2020-2021 ET 2022 – OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT les obligations du ministère;

CONSIDÉRANT l'offre de service du 19 mars 2020 de la firme Nordikeau;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 127-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'octroi de contrat, pour l'exercice 2020, 2021 et 2022, tel que décrit à la soumission numéro 80000-001-9066 déposée par Nordikeau en date du 19 mars 2020, au montant de 1 230 \$, par année, plus les taxes applicables.

Adopté

26. ACQUISITION – SONDE DE NIVEAU

CONSIDÉRANT les exigences du ministère;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'une sonde de niveau donnera des données plus précises sur les activités de fonctionnement du puits;

CONSIDÉRANT la soumission du Groupe BEI;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 128-2020-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'acquisition d'une sonde de niveau Endress-Hauser FMX21, tel que décrit à la soumission numéro S20200309-C01 déposée par Groupe BEI en date du 9 mars 2020, au montant de 6 000 \$, plus les taxes applicables.

Adopté

27. SUIVI D'EXPLOITATION DES PUIITS – OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT les obligations du ministère;

CONSIDÉRANT l'offre de service du 9 décembre 2019 de Laforest Nova Aqua Inc;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 129-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'octroi de contrat, pour l'exercice 2019 et 2020, tel que décrit à la soumission numéro 4434 déposée par Laforest Nova Aqua Inc. en date du 9 décembre 2019, au montant de 5 095 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

28. MISE À NIVEAU DES POMPES DOSEUSES DE CHLORE - AQUEDUC

CONSIDÉRANT les récents problèmes du système de dosage de chlore;

CONSIDÉRANT que les ajouts et mises à niveau du 2 avril 2020 n'ont pas réglé en entier le problème;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour le système;

CONSIDÉRANT la soumission de CGR Procédé à cet effet;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 130-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme procède à l'octroi de contrat pour la mise à niveau des pompes doseuses de chlore Prominent au niveau de la succion et de la sortie de chaque pompe doseuse de chlore, tel que décrit à la soumission déposée par CGR Procédé en date du 6 avril 2020, au montant de 4 499,60 \$, plus les taxes applicables.

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement des travaux dès qu'ils ont été effectués.

Adopté

**29. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA MISE À NIVEAU DU BARRAGE
X0004347 – LAC CÔME**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 938.0.1 du Code municipal du Québec relativement aux règles applicables à l'octroi de contrat et conformément à la résolution 006-2020-01, adoptée le 13 janvier 2020, la Municipalité de Saint-Côme a procédé à un appel d'offres pour la mise aux normes du barrage X0004347 – Lac Côme;

CONSIDÉRANT que la politique de gestion contractuelle en vigueur;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière a procédé, le vendredi 27 mars 2020 à 14 h 01, à l'ouverture des soumissions



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT que trois soumissions ont été reçues sur une base de prix global (taxes incluses) du projet à savoir :

Inter Chantier Inc.	2 958 565,71 \$
Ross and Anglin Ltée	3 448 010,57 \$
Nordmec Construction Inc.	2 334 987,62 \$

CONSIDÉRANT que l'étude des documents, a jugé conformes les trois soumissionnaires;

CONSIDÉRANT que le prix global incluait des options d'extra;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 131-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard

Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme adjuge le contrat pour la mise à niveau du barrage X0004347 - Lac Côme, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Nordmec Construction Inc. au montant de 1 615 529,50 \$ plus les taxes applicables, pour l'option de base telle qu'indiqué à la soumission, conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipales et Habitation.

QUE la Municipalité de Saint-Côme entend se prévaloir des options 2.0A, 6.0A et 7.0A si elle le juge nécessaire.

QUE la présente résolution et les documents de soumissions font foi d'un contrat entre les parties concernées.

Adopté

LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE

30. CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-CÔME – LEVÉE DE FONDS

CONSIDÉRANT que les Chevaliers de Colomb de Saint-Côme est un organisme de notre territoire;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 132-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier

Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière

Et résolu à l'unanimité des conseillers :



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



QUE la Municipalité de Saint-Côme accorde le droit aux Chevaliers de Colomb, Conseil 9749 St-Côme, de tenir leur activité de levée de fond, soit un pont payant, le 26 septembre 2020 sur la route 347 à l'entrée du village, de 8h00 à 16h00.

Adopté

DIVERS

31. AFFAIRES NOUVELLES

32. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

33. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 133-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Vincent Côté
Secrétaire de la séance